

Département
de la MOSELLE

COMMUNE de LUTZELBOURG

Arrondissement
de SARREBOURG

Procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers élus:
15

Conseillers

Séance du 11 décembre 2020

en fonction
14

Convocation en date du 1^{er} décembre 2020.

Sous la présidence de Monsieur Grégoire Perry, Maire

Conseillers
présents : 14

Membres présents :

BLETTNER	Claude	1 ^{ère} adjointe	TRILAUD	Lisa	Conseillère municipale
MARTY	Richard	2 ^{ème} adjoint	BLANCHE	Raymond	Conseiller municipal
TASSERA	Magali	3 ^{ème} adjointe	BRUNNER	Jocelyne	Conseillère municipale
GIGAND	Maëlle	Conseillère municipale	MEYER	Jérôme	Conseiller municipal
GURTNER	Natacha	Conseillère municipale	STUTZMANN	Chantal	Conseillère municipale
MARTIN	Gérôme	Conseiller municipal	HAMM	Fabienne	Conseillère municipale
			VILLARD	Antoine	Conseiller municipal

Membre absent excusé : Néant

Le Maire ouvre la séance à 20 heures 05.

Le Maire fait observer une minute de silence en hommage à l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

Délibération N°2020-12-1

Objet : Désignation du secrétaire de séance.

Aucun conseiller ne voulant être secrétaire de séance, le maire propose Madame Véronique Kremer comme secrétaire de séance, le conseil approuve cette proposition.

Délibération N°2020-12-4

Objet : Admission en non-valeur.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état des produits irrécouvrables

- Budget général pour la somme de 500.00 €

Il demande au conseil municipal son accord pour l'admission en non-valeur de cette somme.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur cette proposition.

Délibération N°2020-12-5

Objet : Mensualisation du régime indemnitaire

Dans un souci de cohérence, le maire propose au conseil municipal de mensualiser le versement du régime indemnitaire

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur cette proposition.

Point de l'ordre du jour N°2020-12-6

Objet Compte-rendu des décisions du maire

- Entretien et désinfection du réservoir d'eau potable : les travaux ont été attribués à Suez pour un montant de 1 020. € HT.
- Nettoyage des filtres à la station de neutralisation : les travaux ont été attribués à Aquamaintenance pour un montant de 2 285.00 € HT
- Logiciels mairie : le contrat avec Cosoluce s'élève à 3 580.00 € HT.
- Sécurisation du carrefour des écoles : les travaux ont été attribués à Est Signal pour un montant de 7 995.00 € HT (marquage) et Est Réseaux pour un montant de 3482.00 € H.T (feux)
- Sécurisation des bacs d'entrées de village: les travaux ont été attribués à Est Signal pour un montant de 4 010.00 € HT
- Rénovation de l'éclairage public : les travaux ont été attribués à Est Signal pour un montant de 6 760.00 € HT
- Remise en état du caniveau route de 3 Maisons : les travaux ont été attribués à Reichart pour un montant de 4 000.00 € HT

Point de l'ordre du jour N°2020-12-2

Points sur les dossiers en cours

Salle polyvalente :

Nous sommes en attente du devis du bureau Terrafor pour des études de sol en vue de lever les avis défavorables. La difficulté de ces forages tient au fait qu'ils doivent être effectués sur des sols carrelés.

Véranda :

Du fait de l'absence d'autorisation administrative et par sa conception (portes coulissantes, absence de sérigraphie sur les baies vitrées.., celle-ci est inexploitable en tant qu'établissement recevant du public...

Des devis seront demandés pour un démontage partiel de sorte de transformer la véranda.

L'ancien accueil périscolaire (au-dessus de l'école)

Cet établissement classé en 4^{ème} catégorie nécessite l'installation d'un ascenseur.

Acquisition de l'immeuble 2 rue de Phalsbourg »

Le Maire fait part au conseil de la réception en mairie de la déclaration d'intention d'aliéner de l'immeuble cadastré 1-245, 1-229, et la moitié de la parcelle n° 1-64. (Bierstub de l'Eselbahn). Le montant de la transaction est de 165 000 €. Il fait savoir que la parcelle 1/245 est classée en emplacement réservé pour l'aménagement du centre du village dans notre Plan Local d'Urbanisme et de ce fait qu'il préemptera ce bien dans le cadre de sa délégation votée le 10 juillet 2020.

Délibération N°2020-12-3

Objet : Modification budgétaire n°1 -BUDGET eau

Le conseil, à l'unanimité, décide de voter la modification budgétaire suivante :

Section d'exploitation

Dépenses

- C/615 + 7 500.00 €
- C/023 - 7 500.00 €

Section d'investissement

Dépenses

- C/2315 -7 500.00 €

Recettes

c/021 - 7 500.00 €

- Branchement eau potable 9 rue du canal : les travaux ont été attribués à Reichart pour un montant de 1 028.75 € HT
- Reprise des dos d'âne de 3 Maisons : les travaux ont été attribués à EST Signal pour un montant de 500.00 € HT
- Avenant avec DEKRA- Contrôle technique pour la levée d'avis défavorables en structure pour la salle polyvalente : 1 200.00 € HT
- Décorations de Noël: la commande auprès de Festilight s'élève à 1 712 .72 € HT

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il a utilisé sa délégation et a décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente du bien

- impasse du moulin appartenant à la SCI de la Zorn cadastré section 3 n°131/22 et 133/115
- 17 rue de Phalsbourg appartenant à Monsieur et Madame Charron cadastré section 1 n°236/168 et n°23/168

Délibération N°2020-12-7

Objet : Remboursement des achats de Noël

Le Maire propose que lui soit remboursée la somme de 218. 62 € pour les achats de Noël ainsi que la somme de 18.99 € à Madame Hamm Fabienne et 56.59 € à Madame Blettner Claude.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur cette proposition.

Le Maire clôt la séance à 22 heures 30.

*Fait et délibéré à LUTZELBOURG, les jours, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé au registre.
Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie.*

Pour copie conforme
LUTZELBOURG, le 11 décembre 2020
Le Maire.


